

n° 34 ▶ Juin 2021

PONT-ÉVÊQUE

www.ville-pont-eveque.fr

Mag

IMPRIM'VERT®

Papier 100 % recyclé

L'été se prépare !



Ville
Active & Sportive

Ville de
PONT - EVEQUE

SOMMAIRE

► Concours de Scrapbooking du CCAS

Page 15

Mairie de Pont-Évêque

Hôtel de ville
1, place Claude Barbier - BP 50057
38783 PONT-ÉVÊQUE Cedex
Tél. 04 74 57 28 80
Fax 04 74 57 28 83
Site : ville-pont-eveque.fr
Facebook @PontEveque38

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le 1^{er} samedi du mois de 9h15 à 11h

Magazine bimestriel 3000 ex.

de la commune de Pont-Évêque

Directeur de la publication :

Martine FAÏTA

Élue référente à la communication :

Dalila BRAHMI

Réalisation et impression :

Éditions JP MARTIN - FOUQUET SIMONET
Tél. 06 51 95 55 12 - editionsjpmartin@hotmail.fr
30, avenue Général Leclerc - 38200 VIENNE

Conception graphique : Magali ARNAUD

La Municipalité remercie les annonceurs pour leur collaboration et leur confiance.

Édito du maire 3

Cadre de vie Environnement 4

Pont de la Raie Brunet
Cimetière
Giratoire de l'Europe
Salle de Sport doux *Le Colibri*
Mas des Prés
La Minute écolo...
Pont-Évêque vu du ciel...
Parcours nature découverte
Programme Semaine de l'Environnement

Municipalité 8

Rééquilibrer l'offre de logements
Les praticiens vous informent...
Élections Départementales et Régionales
Sécurité publique

Culture 10

Le coin de la médiathèque
Le coin de la ludothèque
La Grande lessive®
École de musique du SIM

Dossier 12

Pont-Évêque, une ville à la campagne

Municipalité 14

Des jeunes au service des autres

CCAS 15

Opération Nature propre aux Jardins familiaux
Nos Seniors ont du talent !

Centre Socioculturel Arc-en-Ciel 16

Vacances d'été
Demandez le programme !
Enfance / Jeunesse
Sorties familles

Vie pratique 18

Numéros utiles
Rencontrez vos élus...
Collectes sélectives

Brève d'éco... 19

L'Institut Magali a rouvert ses portes !

Vie économique 20

Basile et Téo
Sam Taxi

Actualités 22

Bruit et réglementation
Service Civique
Moustiques Tigres : soyez vigilants
Concours du Fleurissement : à vous de jouer !

Cérémonie 23

Calendrier des fêtes 23

État civil 23

« *Le plus grand secret du Bonheur est d'être bien avec soi.* »

(Socrate)

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Un nouvel horizon s'ouvre à nous ! La levée progressive du confinement et la montée en puissance de la vaccination nous laissent entrevoir un retour à la vie normale, ou presque. Car nous devons rester prudents et continuer à appliquer les gestes barrières, pour se protéger et protéger les autres.

Progressivement, les structures municipales : **Ludothèque, Médiathèque, Centre socioculturel**, retrouvent leur rythme de croisière. Le **Pôle Animations Seniors du Clos des Roses** rouvrira ses portes le 9 juin, pour le plus grand plaisir des aînés et des membres du CCAS.

L'été, le soleil et les vacances nous donnent des envies d'évasion. L'équipe d'animation du Centre socioculturel Arc-en-ciel a concocté un programme de festivités qui séduira toute la famille.

Après le succès remporté l'an dernier, **Les Estivales** et **les Terrasses de l'Été** sont de retour !

La venue programmée de **Caravan'Jeux** et **Caravan'Jazz** sera l'occasion de renouer des liens, qui sont le fondement de la citoyenneté.

Nous allons même innover avec la tenue d'un **Marché Nocturne**, le 2 Juillet sur la Place Claude Barbier, qui donnera à Pont-Évêque un parfum de Provence.



L'ouverture et l'inauguration de la **Maison de Santé** se feront en septembre.

Plus proche de nous, la **Semaine de l'Environnement** se déroulera du 5 au 11 juin, pour prendre soin de la nature et apprendre à préserver les ressources de la planète.

D'ici là, je vous souhaite un bel été à toutes et à tous. Prenez le temps de vous ressourcer et d'apprécier la vie. Car s'il est une leçon à retenir de cette pandémie, c'est que le temps passe vite, et qu'il est essentiel de prendre soin des personnes qui nous sont chères.

Madame le Maire, Martine Faïta

Bien à vous.

CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

“ Un diagnostic du pont de la Raie Brunet a été réalisé en 2018 par un Bureau d'étude, spécialisé dans ce type d'ouvrage. L'objectif est de le renforcer par du béton et de l'enrochement, sans toucher à la structure de base, sachant que la voie est limitée à 3,5 tonnes. ”



Bayram DINDAR

Adjoint en charge de l'Urbanisme et du Plan de Déplacement Mobilité

► Pont de la Raie Brunet

Fragilisé par l'usure du temps et des chocs accidentels, le pont qui enjambe la Véga, Chemin de la Raie Brunet, va être renforcé. Les travaux débuteront le 21 juin, pour une durée de 4 à 5 semaines. Ils seront conduits par Vienne Condrieu Agglomération, maître d'ouvrage, en lien avec les commissions **Urbanisme et Plan de Déplacement Mobilité et Travaux, Patrimoine et Espaces Verts**.

Le chantier concerne la reprise des fondations, du tablier et de l'étanchéité. Les accotements, le parapet et l'enrobé seront refaits, avec un marquage au sol pour matérialiser la voie de dégagement pour les cyclistes et les piétons.

La route sera barrée à la circulation, pendant la durée du chantier, excepté pour les riverains. Un courrier leur sera adressé en ce sens.



► Cimetière

Les dernières pluies ont raviné le sol, à l'entrée du cimetière, au niveau du portillon. Pour sécuriser l'accès, notamment pour les personnes âgées ou à mobilité réduite, les Services techniques de la Ville ont réalisé une rampe provisoire. Un nouvel enrobé sera posé ultérieurement.



CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

“ La végétalisation de la commune s’inscrit dans notre identité de **Pont-Évêque Ville Verte** avec une sélection rigoureuse des variétés choisies pour leurs qualités environnementales, dans une démarche de développement durable. ”



Christian TOGNARELLI

Adjoint en charge des travaux, patrimoine, espaces verts

➤ Giratoire de l’Europe

L’entreprise Jardin service a réaménagé les abords du giratoire de l’Europe, en entrée de Ville, et posé un nouveau stabilisé, de type Baltazar.

Les plantations qui ont souffert de la sécheresse ont été remplacées par des Cyprès et des Arbustes Viburnum, sélectionnés pour leurs qualités ornementales, leur feuillage persistant et leur résistance à la chaleur.



➤ Salle de Sport doux *Le Colibri*

Pour finaliser l’aménagement paysager du *Colibri*, les Services de la Ville en charge des espaces verts ont planté deux arbres sur le terre-plein. Leur choix s’est porté sur un Lilas des Indes (*Lagerstroemia*) et un Érable du Fleuve d’Amour (*Acer ginnala*). Ces variétés robustes et peu gourmandes en eau agrémentent joliment ce coin de verdure.



➤ Mas des Prés

Les fortes chaleurs de ces dernières années nécessitent des aménagements pour réduire la température au sein de l’extension du Mas des Prés.

Pour faire écran, les Services techniques de la Ville ont planté trois arbres à fort développement devant les baies vitrées : un Tilleul argenté, un Tulipier et un Chêne des Marais. Il s’agit d’espèces rustiques adaptées à notre climat, avec un feuillage fourni pour bloquer les rayons du soleil sans réduire la luminosité.



CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

“ Le rôle des abeilles pollinisatrices illustre le fonctionnement de l'éco-système. Rompre cet équilibre en éradiquant une ou plusieurs espèces déstabilise l'environnement au risque, à terme, de réduire la bio-diversité et toute la vie qui en découle. ”



Catherine PIGANEAU
Conseillère municipale en charge
du développement durable et de l'environnement

► Pont-Évêque Ville Verte et Citoyenne La Minute écolo...

Ça va mieux en le disant !



Ville de
PONT - EVEQUE

Nos amies les abeilles



Les abeilles sont indispensables pour notre éco-système. Depuis quelques années, leur sort est devenu inquiétant :

- **leur taux de surmortalité atteint 30 à 35 %**, qui atteint, dans certains cas, 50 % de pertes hivernales.
- 80 % des espèces végétales (fruits, légumes, cacao, café...) dépendent directement de la pollinisation par les insectes, dont la plus emblématique et plus connue : l'abeille

Si ces insectes venaient à disparaître, de gigantesques famines surviendraient, car la plupart des plantes cultivées ne pourraient plus être fécondées !

Nous pouvons les aider par de petits gestes au quotidien :

Les abeilles raffolent des plantes mellifères, des vivaces, des plantes aromatiques, des arbres à miel ou "arbres aux cent mille fleurs"...

Alors, semons, plantons des lavandes, des coquelicots, du lierre, du chèvrefeuille du romarin, des campanules...

Mangeons du miel, c'est un soutien concret aux apiculteurs près de chez nous
Donnons leur à boire. Pour faire 1 kg de miel, elles doivent butiner 1 million de fleurs et faire l'équivalent d'un tour du monde pour butiner !

NON aux pesticides : pour le traitement des rosiers, vignes, jardins, utilisons des produits naturels (purin d'ortie, de prêle, savon noir, mélange eau-lait ½ écrémé...).



► Pont-Évêque vu du ciel...

« Un jour, à l'aube... »



CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

► Parcours nature découverte

Dans le cadre d'un projet nature, les élus en charge de la culture, Marie-France Rousset, Michel Boularand, et les enfants du Mas des Prés ont mis leurs compétences en commun pour créer un Parcours découverte, au cœur des Espaces Naturels Sensibles. L'idée était de valoriser le Parcours de santé en identifiant les plus beaux arbres, dans une optique pédagogique.

Avec le concours des animatrices du secteur enfance, Aurélie et Damla, une trentaine de spécimens ont été sélectionnés.

Raymond, responsable de l'atelier bois du Centre a confectionné les supports et la coopérative Trira s'est occupée de la gravure.

Et par une belle journée ensoleillée, Vincent, agent des espaces verts, a planté les panneaux en présence des enfants, fiers de voir aboutir ce projet collégial.



► Programme Semaine de l'Environnement

SAMEDI 5 JUIN : JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT - LE TRI DES DÉCHETS

- ✓ 8 h 00 / 8 h 30 : Accueil du public
- ✓ 8 h 30 / 11 h 00 : Nettoyage de la commune et sensibilisation sur le tri des déchets par le Service Environnement de Vienne Condrieu Agglomération
- ✓ 11 h 00 : Remise des récompenses concours de fleurissement

Place Claude Barbier

LUNDI 7 JUIN DE 16 H 00 À 17 H 30

- ✓ Sensibilisation sur les économies d'énergie

Place Claude Barbier

MARDI 8 JUIN DE 16 H 00 À 18 H 00

- ✓ Stand de réparation d'appareils électroménagers (recyclage)

Place Claude Barbier

MERCREDI 9 JUIN DE 15 H 00 À 17 H 30

- ✓ Concours culinaire bio avec récompenses

Mas des Prés

JEUDI 10 JUIN DE 9 H 00 À 11 H 30

- ✓ Sensibilisation tri des déchets par Vienne Condrieu Agglomération
- ✓ Concours affiches journée de l'environnement 2022 (ALSH Mas des Prés et périscolaire)

Place Claude Barbier

VENDREDI 11 JUIN DE 16 H 00 À 18 H 00

- ✓ Spectacle autour du vélo par Vélos Rigolos
- ✓ Jeu éco-champion avec récompense

Place Claude Barbier

Ville de
PONT - EVEQUE

MUNICIPALITÉ

➤ Rééquilibrer l'offre de logements

Au dernier recensement, Pont-Évêque compte **5 250 habitants**. Hors, selon le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui définit les orientations de l'État en matière d'urbanisme, la commune devrait atteindre **6 500 habitants**.

Révisé en 2017, notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) prévoit la construction, au minimum, de 380 logements sur la période 2016/2025. La Municipalité a donc l'obligation de rattraper ce retard, en développant et diversifiant l'habitat, selon les impératifs édictés par le SCOT. Car aujourd'hui, le parc locatif est surreprésenté, d'où la nécessité de **privilegier l'accession à la propriété** pour trouver un point d'équilibre.



Ces nouvelles constructions doivent répondre à plusieurs critères :

- ✓ S'implanter dans des **zones déjà urbanisées** ou à proximité immédiate, pour bénéficier des équipements déjà présents : réseaux secs, assainissement, transports...
- ✓ Être **proches des commodités du centre-ville** pour attirer les acquéreurs, notamment les familles et inversement, permettre aux habitants en perte d'autonomie de passer de la maison individuelle à l'habitat collectif.
- ✓ Favoriser le **rajeunissement de la population** dans une dynamique de renouvellement

À lui seul, le programme immobilier **Le Domaine d'Élise**, a permis l'arrivée d'environ **300 habitants**, qui vont faire vivre nos écoles, nos commerces, nos associations et contribuent au dynamisme de la commune.

Pont-Évêque se construit mais revendique son identité de **Ville Verte** avec le Parc des Oliviers, le Parcours de santé, le Pôle sportif et ses équipements en plein air... Des atouts qui en font un territoire attractif.

Bien sûr, **tout cela a un coût**.

La **baisse des dotations de l'État** et la **réforme de la taxe d'habitation** ont un impact direct sur les finances de la collectivité. À partir de cette année 2021, la commune ne percevra plus la Taxe d'habitation, hormis celle des résidences secondaires. Elle conserve le produit de la Taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties. En compensation, la Loi de Finance prévoit le transfert aux communes de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

De ce fait, la densification des logements alimentera les ressources fiscales pour maintenir le haut niveau de services, cher aux Épisopontains.

➤ Les praticiens vous informent...

L'ouverture de la Maison de Santé, située 2, rue de l'Europe, se fera le 1^{er} septembre, avec l'installation des docteurs Sabine Madinier, Vanessa Gonzales, Vlad Tranc et Nicolas Mainaud. Tél. 04 58 17 03 11.

Dernière minute : les kinésithérapeutes, Yussef Brahmi et Arnaud Bernard, vous accueilleront dès le 1^{er} juillet. Tél. 04 58 17 08 54 (Balnéothérapie possible).

À noter : deux cabinets de paramédicaux sont disponibles pour des professionnels (ergothérapeute, orthophoniste,...).



► Élections Départementales et Régionales

Les dimanches 20 et 27 juin, de 8 h à 18 h, à la salle des fêtes, les électeurs sont invités à élire les **Conseillers départementaux** et les **Conseillers régionaux**, pour un mandat de 6 ans.

Qui peut voter ?

Pour voter, il faut être de nationalité française, être âgé de 18 ans révolus, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur les listes électorales.

Comment voter ?

Les scrutins se dérouleront dans le strict respect des règles sanitaires : port du masque, lavage des mains au gel hydroalcoolique, suivi du parcours fléché, présentation d'une pièce d'identité avec photo, de sa carte d'électeur et apport d'un stylo obligatoire pour signer les registres.

Quelles compétences ?



► Sécurité publique

Dans le cadre de la sécurité publique, la Municipalité a déployé la vidéo-protection, principalement en centre-ville et sur les équipements sportifs, avec l'installation de 32 caméras.

Une nouvelle étude est lancée pour élargir ce dispositif sur l'ensemble de la commune, et ses principaux axes routiers.



CULTURE

“ Le Prix Nord Isère a un double objectif : donner aux jeunes le goût de la lecture et aborder l’instruction civique à travers le vote à bulletin secret, le dépouillement et la proclamation des résultats. ”



Michel BOULARAND

Conseiller municipal délégué à la médiathèque et la ludothèque

► Le coin de la médiathèque

PRIX NORD ISÈRE JEUNES LECTEURS

En mai, 226 écoliers de maternelles et d’élémentaires, et 118 élèves de 6^{ème} du collège Georges Brassens, ont participé au Prix Nord Isère.

En lien avec la médiathèque départementale de l’Isère et les établissements scolaires, chaque enfant devait lire quatre ouvrages, choisis par un comité de libraires et de bibliothécaires, et voter pour son préféré, afin de désigner le livre coup de cœur de sa catégorie d’âge.



► Le coin de la ludothèque

JEUX EN PLEIN AIR

A la faveur des beaux jours et de l’allègement des mesures sanitaires, la ludothèque a accueilli en extérieur, des classes des trois écoles publiques de la commune.

En parallèle, le prêt de jeux gratuit se poursuit, tous les mercredis, sur rendez-vous, pour les adhérents de la ludothèque à jour de leur cotisation.



► La Grande lessive®

Un parfum de légèreté a soufflé sur le Pôle petite enfance Graine de Malice. La crèche et le Relais d'assistantes maternelles ont participé à l'opération nationale La Grande lessive®, relayée par Vienne Condrieu Agglomération.

Les dessins, peintures, collages réalisés par les enfants et les professionnels sur le thème "Jardins suspendus", ont été accrochés à un fil, selon le principe même de l'événement.



► École de musique du SIM

Située Chemin des Moulins depuis 2018, date de sa construction, l'École du Syndicat Intercommunal de Musique accueille les élèves de Pont-Évêque, Jardin, Luzinay, Estrablin, Serpaize, Villette-de-Vienne, Eyzin-Pinet, Septème, soit 300 adhérents par an (90 % d'enfants et 10 % d'adultes). Les enseignants sont diplômés du conservatoire, avec chacun une spécialité, guitare, piano... Ils interviennent dans les écoles des communes adhérentes, du CP au CM2, soit 1500 élèves.

L'École accepte les Ponté Pass'Sport, les Chèques Culture Jeunes Isère, et souhaite établir un partenariat avec la CAF pour que le montant de l'adhésion soit calculé selon le quotient familial.

Elle envisage de former un atelier vocal (chant uniquement) pour les adolescents (60 €/an).

L'École développe aussi un Projet orchestre, à l'école Jacques-Yves Cousteau, grâce à un financement des Contrats de Ville. L'apprentissage d'un instrument se fera à l'échelle d'une classe, sur une durée de trois ans, du CE2 au CM2, avec comme finalité de savoir jouer ensemble. La session devrait démarrer en septembre 2021, si la situation sanitaire le permet.



TOUT POUR LA MUSIQUE !

À partir de 5 ans, inscription annuelle ou 10 cours sur l'année, en individuels ou collectifs, débutants, amateurs ou confirmés : Flûte traversière, Hautbois, Clarinette, Saxophone, Trombone, Tuba, Violon, Violoncelle, Piano, Guitare sèche, Guitare électrique, Guitare basse, Percussions classiques, Batterie, Vibraphone, Métallophone, Timbales, Chorale, Formation d'orchestre...
Renseignements : 04 74 58 05 90.

DOSSIER

PONT-ÉVÊQUE, UNE VILLE À LA CAMPAGNE

► ZOOM SUR NOTRE BEL ESPACE NATUREL SENSIBLE : « LES PRAIRIES INONDABLES »



Avec la Municipalité, le Service Patrimoine Naturel du Département, et l'intervention de Nicolas Souvignet, conseiller en environnement et expert naturaliste, ce milieu naturel de 80 hectares est suivi de près pour :

- ✓ Ses Rivières : la Gère, la Véga, les Ruisseaux le Baraton, le Saint-Hilaire,
- ✓ Ses résurgences
- ✓ Ses mosaïques de milieux humides,
- ✓ Les 223 espèces animales et 355 espèces végétales recensées, dont certaines protégées, comme l'Agriion de Mercure, le Cuivré des Marais, le Martin pêcheur, le Cincle Plongeur, la Lamproie de Planer.

Tout en découvrant ces lieux de richesses naturelles, préservons cette biodiversité en respectant les habitats, la végétation, toute cette nature dont nous avons tant besoin et qui nous offre sa beauté, sa variété, sa fraîcheur.



► UN LIEU D'ÉTUDE GRANDEUR NATURE

Les Espaces naturels sensibles des prairies inondables offrent un cadre idéal pour sensibiliser les jeunes générations à la protection de la nature. En partenariat avec le lycée Agrotec de Vienne, les enfants de moyenne et grande sections de la maternelle des Genêts ont participé à des ateliers découverte, en présence des membres de la Commission Environnement.



➤ UN CADRE NATUREL À PRÉSERVER !

Les bords de routes sont des zones refuges pour la faune (papillons, abeilles solitaires, nids d'alouettes, araignées...) et une flore très utile (coquelicots, lamiers...) pour ces espèces. Alors, préservons-les !



➤ UN PEU DE CIVISME...

La nature est plus belle quand on ne la prend pas pour une poubelle !

- ✓ Une peau de banane met 10 mois à se dégrader dans la nature
- ✓ Une boîte de conserve 50 ans
- ✓ Une canette en aluminium 100 ans
- ✓ Un masque 400 ans
- ✓ Un sac en plastique 450 ans
- ✓ Une bouteille en plastique jusqu'à 1000 ans !
- ✓ Un seul mégot suffit à contaminer 500 litres d'eau

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est punissable d'une amende forfaitaire de 135 €.

➤ STOP AUX DÉCHETS JETÉS EN BORDURES DE ROUTE

En France, nous sommes 90 % à assurer trier nos déchets à la maison. Alors en voiture, on s'équipe avec des sacs papier ou en plastique réutilisable, une mini poubelle, une boîte...



MUNICIPALITÉ

“ Ce projet pédagogique permet d’accompagner les jeunes vers le monde adulte, à travers une prise de conscience. C’est une manière de les responsabiliser et de gagner en estime de soi, car cette démarche solidaire s’inscrit durablement dans leur esprit. Cette expérience peut aussi s’ouvrir sur une voie professionnelle, dans les métiers du social. ”

Jean-Paul PHILLY
Premier adjoint



➤ Des jeunes au service des autres

Portés par l’équipe de médiation, 14 jeunes de la commune participent à des actions solidaires, et ils en sont fiers ! Le projet, lancé au mois de mars, est parti d’un constat. Ces adolescents, âgés de 12 à 17 ans, n’étaient pas intéressés par les activités organisées par le Centre socioculturel Arc-en-ciel. D’où l’idée de leur proposer des actions plus concrètes, dans lesquelles ils pourraient s’investir et se sentir utile. Dans cette optique, les médiateurs, Anissa et Farouk, se sont mis en relation avec l’association solidaire, **La Main Tendue**. Ce collectif, basé dans le 3^{ème} arrondissement de Lyon, est toujours en quête de bonnes volontés pour aider les autres. Chaque jour, ses bénévoles effectuent des maraudes pour distribuer des repas chauds, de la soupe ou des couvertures aux personnes sans domicile fixe. Une réalité bien éloignée du quotidien des jeunes.

En accord avec leur famille, les adolescents ont été invités à accompagner les membres de l’association dans leurs tournées, sous condition de s’engager deux soirées par semaine, sur une période de 6 mois. Un contrat écrit et moral destiné à les responsabiliser et les faire grandir. Pari tenu ! Réunis en équipes, les jeunes vont au contact des plus démunis, échangent avec eux, partagent leurs difficultés et leur apporte un peu de chaleur humaine. Au terme de cette action, un bilan sera dressé en présence des familles et une exposition de photos des maraudes, organisée à la Salle des fêtes, mettra ces jeunes en lumière.



“ Les lunettes, une affaire de spécialiste ! ”

Optikid®
LE SPÉCIALISTE DE LA VUE DES ENFANTS

DÈS LE 1^{ER} ÂGE
www.optikid.fr

DÉPLACEMENT MAISON DE RETRAITE ET À DOMICILE

OPTIQUE GAUTHIER
www.optiquegauthier.fr

3 magasins à votre service...

- VIENNE •
2, Avenue Berthelot
Tél. 04 74 78 07 01
- PONT-ÉVÊQUE •
98, Montée Magnat
Tél. 04 74 59 08 35
- VIENNE Monoprix •
2, rue Colonel A. Beltrame
Tél. 04 74 85 71 49

SERVICES PLUS

- 3X TIERS PAYANT
- CONTRÔLE DE LA VUE
- LENTILLES DE CONTACT
- NOUVEAU 2^{ème} PAIRE TOUT-PEUR
- LUNETTE DE SÉCURITÉ

* Offres privilégiées

“ Je suis heureuse de vous annoncer que le Pôle Animations Seniors du Clos des Roses rouvrira ses portes le 9 juin à 14h, dans la Salle intergénérationnelle. Les adhérents sont invités à un goûter de retrouvailles, dans la joie et la bonne humeur. ”



Carine ZENOUDA
Adjointe en charge de l'Action sociale,
personnes dépendantes, logement

► Opération Nature propre aux Jardins familiaux

Composés de 38 parcelles, les Jardins familiaux sont situés à l'orée du Parcours de santé. De nombreuses familles, promeneurs et coureurs, empruntent le chemin piéton qui dessert le site, jonché de débris en tout genre. Pour nettoyer les lieux, le CCAS qui assure la gestion des Jardins, sous l'égide de la Municipalité, a organisé une **Opération Nature propre** et mis deux bennes à disposition des jardiniers. Une action ponctuelle destinée à responsabiliser les utilisateurs, car à l'avenir, si de futurs déchets venaient à s'accumuler en pourtour des jardins, le nettoyage serait facturé à parts égales, à l'ensemble des jardiniers.



L'idée est de redynamiser le lieu en organisant des actions ponctuelles, des formations au jardinage, à la permaculture, au tri des déchets, pour respecter l'environnement.

► Nos Seniors ont du talent !

Quelques notes de poésie, des photos souvenirs joliment mises en scène... Les concours lancés par le CCAS à destination des seniors remporte un franc succès. Chaque mois, il met en lumière les talents créatifs et artistiques de nos aînés, qui ont à cœur de participer.

Pour l'aspect convivial, un petit cadeau est remis aux lauréats par l'adjointe, Carine Zenouda, ou les membres du CCAS.

Un grand bravo à Colette, Lucette, Anne-Marie, Yvonne, Josiane et Hélène !



CENTRE SOCIOCULTUREL ARC-EN-CIEL

“ Les grandes vacances signent le retour des Estivales, des Terrasses d’été et des sorties familles, pour retrouver l’esprit festif et renouer avec le plaisir de se rencontrer. Alors, rendez-vous du 5 juillet au 6 août, dans la joie et la bonne humeur ! ”

Dalila BRAHMI
Adjointe en charge de la cohésion sociale,
démocratie locale, événementiel



➤ Vacances d’été Demandez le programme !

✓ Les Estivales

Pour lancer les Estivales, des animations de proximité seront ouvertes à tous les publics, du lundi 5 au vendredi 9 juillet, de 16h à 20h, au Plan des Aures, aux Genêts et sous la halle. Ces temps de rencontre permettront de présenter en détail le programme de l’été, pour des vacances au Top !

Du 12 juillet au 6 août, les lundi, mercredi et vendredi, de 16h à 20h, l’équipe du Centre socioculturel Arc-en-ciel proposera des animations à thème, gratuites et pour tous les âges, au Plan des Aures, aux Genêts et sous la halle :

DU LUNDI 12 AU VENDREDI 16 JUILLET
Sport

DU LUNDI 19 AU VENDREDI 23 JUILLET
Plage et Détente

DU LUNDI 26 AU VENDREDI 30 JUILLET
Bien-être

DU LUNDI 2 AU VENDREDI 6 AOÛT
Cultures du Monde

✓ Les Terrasses d’été

Elles se dérouleront du 7 juillet au 6 août, tous les vendredis de 20h à 23h, Place Claude Barbier.

Chaque soirée, gratuite et familiale, apportera une note festive avec des spectacles variés et la participation active des associations locales.



CENTRE SOCIOCULTUREL ARC-EN-CIEL

➤ Enfance / Jeunesse

L'accueil au Centre de loisirs du Mas des Prés sera ouvert du **7 juillet au 6 août**, et du **23 au 27 août** pour les 3/5 ans et les 6/10 ans.

Deux séjours seront proposés aux enfants de l'Accueil de loisirs des **11-13 ans**, et les jeunes de **14-17 ans**.

➤ Sorties familles

Trois options vous sont proposées :

- ✓ Samedi 3 et dimanche 4 juillet : week-end à la mer
- ✓ Samedi 17 juillet : Annecy
- ✓ Samedi 28 août : Marseille

Ces rendez-vous festifs se dérouleront dans le respect des gestes barrières, sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires et des directives gouvernementales.

APPEL AUX BÉNÉVOLES...

Dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, le centre socioculturel Arc-en-ciel recherche des bénévoles pour le soutien scolaire des collégiens, chaque lundi.

**Contact au
04 74 16 17 00**



VIE PRATIQUE

► Numéros utiles

✓ Police Nationale :

Commissariat de police de Vienne
au 04 74 78 06 78

✓ Pôle Tranquillité Publique :

7 jours/7 et 24h/24 : 04 74 57 28 88
Au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville :
ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

✓ Sapeurs-Pompiers : composez le 18

✓ SAMU : composez le 15

✓ Médecin de garde : composez le 15

✓ Pôle de santé : 8, rue Louis Leydier

• Pont-É-Infirmières Soins à domicile

BESSAT Sylvie, ROUSSET Christine,
MOULIN-TSIMISSIRIS Marie-Sophie,
AVIGNON Fabienne, CHARLIER-TÊTE
Florence, DELAWAR Alexandra
Tél. 04 74 16 00 53

• Médecins généralistes

GONZALES-TESTON Vanessa
(absente le mercredi) 04 74 31 67 42
GUYOT Pauline (absente le vendredi)
04 58 17 44 38
MADINIER Sabine (absente le mardi)
09 52 26 34 43

✓ Médecin :

COLOMBON Pascal - Les Mésanges - Bât. 3
50, rue Joseph Grenouillet - 04 74 57 62 30

✓ Cabinet infirmières :

Plan des Aures - 92, allée de la Tour
Résidence du Soleil
CHAPUIS Laure 06 09 51 91 65
DESROCHES Isabelle 07 61 70 91 74
KCHAOU Samia 06 50 42 33 87
ROLLAND Delphine 06 82 32 72 93

✓ Pédicure - Podologue :

CERDON Lucie 04 74 48 09 89
92, allée de la Tour - Résidence du Soleil

✓ Diététicienne :

AREZKI Sofia 07 69 86 67 04

✓ Psychologues :

CARLES Florence 06 60 98 49 35
GRANGE Élisabeth 06 89 35 50 43

✓ Pharmacie de garde :

Composer le **3237**, d'un téléphone fixe, mobile,
ou de se connecter sur <http://www.3237.fr>
pour être mis en relation avec le professionnel
le plus proche de chez vous. Ce service
audiotel est accessible 24h/24 ; tarif : 0,35 €
TTC/minute

✓ Urgence dentaire : 04 76 00 06 66

✓ Clinique vétérinaire : 04 74 57 79 37

N° urgence : 04 81 43 04 00

✓ Suez des Eaux : Contact 09 77 40 84 08

Urgence 0 977 401 133

✓ Hôtel de ville : 04 74 57 28 80

Ouvert du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
et le 1^{er} samedi du mois de 9h15 à 11h
1, place Claude Barbier
BP 50057 - 38783 Pont-Évêque Cedex

✓ Agence Advivo : 04 27 69 20 60

✓ Centre socioculturel Arc-en-ciel : 04 74 16 17 00

✓ P@sserelle Emploi : lundi et jeudi 14h - 17h et mardi 9h - 12h

✓ Médiathèque : 04 74 57 64 30

✓ Ludothèque : 04 74 57 76 60

✓ Pôle Petite Enfance

Graine de Malice : 04 74 54 59 21

► Rencontrez vos élus...

Madame le Maire et les élus tiennent une
permanence à l'Hôtel de Ville, sans rendez-vous,
le premier samedi du mois, de 9h15 à 11h.

► Collectes sélectives

Le ramassage des poubelles jaunes se fera les
**17 juin, 1^{er}, 15 et 29 juillet, 12 et 26 août, 9 et
23 septembre, 7 octobre.** Pour des raisons de
sécurité, les conteneurs ne doivent pas rester
sur la voie publique. Pensez à les rentrer dès
le passage du camion de collecte.

ENEDIS : URGENCES ÉLECTRICITÉ



Enedis, gestionnaire du réseau électrique français, a ouvert une ligne
téléphonique pour traiter les urgences d'électricité. En cas de panne de
courant, contactez le 09 72 67 50 38.

BRÈVE D'ÉCO...

► L'Institut Magali a rouvert ses portes !

**Magali Abel,
Institut de beauté**

**104, montée Lucien Magnat
Tél. 04 74 57 27 61
06 83 10 15 77**

**Ouverture : du mardi au samedi,
sur rendez-vous**



Classé "Commerce Non Essentiel" durant le confinement, ce qui l'a contrainte à fermer son commerce à trois reprises en l'espace de 14 mois, l'**Institut de Beauté Magali** a rouvert ses portes le 19 mai. Un bonheur immense et un grand soulagement pour Magali Abel, esthéticienne depuis bientôt 26 ans à Pont-Évêque.

« Je tiens d'abord à remercier mes fidèles clientes qui m'ont soutenue pendant cette période difficile. Je vous attends pour préparer l'été avec une nouveauté : une cire à la résine de Pin qui ralentit

la repousse du poil jusqu'à six semaines, pour une peau toute douce ».

Détentrice d'un CAP d'esthéticienne avec une spécialisation en soins du corps, et prothésiste onguulaire, Magali propose tout un panel de prestations : maquillage, épilation, raffermissment, minceur, produits de soins...

Dotée d'un matériel performant, elle se forme régulièrement aux nouvelles technologies, notamment en ce qui concerne le raffermissment du corps, le peeling du visage...



VIE ÉCONOMIQUE

“ C’est une satisfaction de voir que la fibre de l’entrepreneuriat touche tous les secteurs d’activités et surtout, qu’elle fait encore vibrer les jeunes. Que ce soit dans les métiers d’excellence ou les professions libérales, l’envie d’être son propre patron est la première motivation. Elle va de pair avec le sens du service et les goût des autres. ”



Hasan ALAGOZ
Conseiller municipal délégué à la vie économique

➤ BASILE ET TÉA

Artisans Chocolatiers / Biscuitiers



140, chemin de la Viallière
06 28 55 72 31
contact@basile-tea.fr
www.basile-tea.fr

Ils sont jeunes, passionnés, inventifs, et croquent la vie à pleines dents ! À 26 et 22 ans, Basile Cognet et Téa Zerdoun ont ouvert leur chocolaterie/biscuiterie à la Viallière, en septembre 2020. Et ça marche !

Artisans chocolatiers, formés auprès de professionnels reconnus, ils partagent l’amour des bons produits et le goût de l’excellence. Dans leur laboratoire, ils travaillent exclusivement du chocolat 100 % pur beurre de cacao réalisé avec des fèves de grands crus issues de la ligne équatoriale. « *Notre production est artisanale, sans soja, sans conservateur ni colorant, et fabriquée avec des gousses de vanille Bourbon de Madagascar* ».

Leur gamme exclusive Made in Basile et Téa est une invitation à la gourmandise : rochers Suisses, pralinés, truffes, orangettes, pâte à tartiner, sans parler de leur création signature, la ChoupaChok à déguster, sans modération.

Leur production, estimée à une tonne pour leur première année d’existence, est composée à 60 % de chocolat noir et 40 % de chocolat au lait. Elle est commercialisée en vente directe à la

boutique installée sur le site de production, par internet et par le biais de partenariats qu’ils ont développés avec des box et des épicerie fines.

Également biscuitiers, ils sont présents chaque jeudi sur le marché, place Claude Barbier, pour vendre leurs gâteaux de voyage : madeleines, financiers, fondants au chocolat, sablés Bretons, canelés...

Tout en restant prudent, le couple envisage l’avenir avec confiance et ne manque pas de projets : « *Nous aimerions organiser des visites de notre laboratoire et proposer des ateliers chocolats pour faire découvrir notre métier et transmettre nos valeurs d’excellence* ». Car en plus de la qualité, Basile et Téa partagent une vision éthique de leur métier. « *L’entreprise est à notre image. Elle s’inscrit dans un cercle vertueux de commerce équitable, respectueuse de la nature et des hommes* ». Une ligne de conduite qui les amène à sélectionner les meilleurs produits, avec une traçabilité assurée pour garantir leur origine. « *Même nos emballages sont écologiques, en papier kraft, sans colle ni plastique, 70 % recyclés et 100 % recyclables* » précise le couple.

► SAM TAXI



24h/24 - 7j/7
06 21 39 86 52
samytaxi@outlook.fr

À 24 ans, Samy Tahar se lance dans l'activité de chauffeur de taxi, sous le nom de **Sam Taxi**.

Natif des Genêts, il est titulaire du permis de conduire depuis 2014. Après plusieurs expériences professionnelles, notamment en tant que cariste, il travaille pendant un an comme chauffeur de taxi pour une société viennoise. Et c'est le déclic ! D'un naturel avenant, la parole facile, il apprécie le contact avec la clientèle et la notion de service qui accompagne ce métier. Passionné de conduite et de belles cylindrées, il décide alors d'en faire sa profession. Il suit une formation, validée en avril 2019, et part en quête d'une licence, indispensable pour avoir le droit de travailler et d'être référencé en tant que taxi professionnel. C'est ainsi qu'en juillet dernier, il prend une licence en location-gérance. Il effectue alors sa première course sous l'enseigne de **Sam Taxi**.

Pour asseoir sa présence à Pont-Évêque, sa commune de cœur, il sollicite une autorisation de stationnement, Place Claude Barbier, qui lui

est accordée en mars 2021, par arrêté municipal. Avec ce sésame, il est devenu son propre patron, prêt à tracer sa route !

Au volant de son break 308 SW, un véhicule spacieux et confortable, il effectue des trajets toutes distances (international-gare-aéroport), pour les particuliers et les entreprises.

Comme le veut la réglementation, en tant que taxi libéral, il devra patienter 3 ans avant d'être conventionné par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie pour les trajets médicaux.

Dès la rentrée de septembre, il aura l'agrément pour le transport d'enfants en situation de handicap, sur les trajets maison/école, qu'il effectuera matin et soir pour le compte du Conseil départemental. En complément, la journée, il fera les navettes pour desservir les aéroports.

Conducteur aguerri, Samy est aussi un amateur de sport : il aime le foot et pratique la musculation. Il est d'ailleurs vice-président du club Pont-Évêque Forme et Détente (PEFD).

ACTUALITÉS

► Bruit et réglementation

La tolérance au bruit est réglementée par l'arrêté préfectoral de l'Isère.

✓ **Particuliers** : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

✓ **Entreprises** : les bruits émis par les engins et matériels de chantier, et toute personne utilisant, à l'occasion de chantiers de travaux publics ou privés et de travaux intéressant les bâtiments et leurs équipements, des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.



► Service Civique

Le Département de l'Isère recherche des volontaires, de 18 à 25 ans, en service civique, pour une mission de médiation numérique de 6 mois (du 1^{er} septembre 2021 au 28 février 2022) à raison de 28 h par semaine sur 4 jours.

De plus, le Département de l'Isère ouvre ses services pour des périodes d'immersion (afin de découvrir les métiers du social par exemple), et accorde une aide de 500 € pour passer le permis de conduire. Une formation particulière à la médiation numérique est assurée et un parcours vers la certification de Responsable d'espace de médiation numérique (certificat professionnel bac+2) est possible.

Limite d'inscription : 15 juin 2021

www.isere.fr et www.service-civique.gouv.fr

► Moustiques Tigres: soyez vigilants



Originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre se reproduit en pondant ses œufs dans des eaux stagnantes : mares, gouttières, flaques, arrosoirs... Comme de nombreux insectes qui piquent, ils peuvent être vecteurs de maladies, d'où l'importance de limiter leur prolifération. Les particuliers sont donc invités à éviter toute eau stagnante propice à leur développement.

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/lutte-contre-le-moustique-tigre>

► Concours du Fleurissement : à vous de jouer !

En juillet, le jury du Concours du Fleurissement effectuera sa tournée pour établir le classement qui récompensera les mains vertes, dans les catégories : fenêtres et balcons, maisons et commerces, visibles de la rue.

Vous avez jusqu'au 15 juin pour vous inscrire à l'accueil de la mairie, en remplissant le bulletin de participation, téléchargeable sur le site internet et la page Facebook de la Ville :
ville-pont-veque.fr ou [Facebook@PontEveque38/](https://www.facebook.com/PontEveque38/)

Les vainqueurs de chaque catégorie seront présentés au concours départemental. La participation est gratuite et ouverte à tous, même aux enfants !

CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2021

Nom et prénom

Adresse

Cochez la catégorie dans laquelle vous souhaitez concourir :

Fenêtres et Balcons

Maisons

Commerces

Contact : n° de téléphone ou adresse mail



CÉRÉMONIE

► Commémorations des 25 Avril et 8 Mai

C'est en comité restreint que Madame le Maire, Martine Faïta, les élus, la Police municipale et une délégation de la Préparation Militaire de Marine de Vienne, ont marqué les cérémonies des 25 Avril et 8 Mai. Ils étaient accompagnés des nouveaux porte-drapeaux, Françoise Bardin, représentant la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) et Gérard Thomann, sous la bannière des Combattants Volontaires de la Résistance de Vienne (CNR), à qui nous souhaitons la bienvenue. Ils succèdent à Louis Bardin et Jean Yopouyan.



CALENDRIER DES FÊTES

► Juin

Du samedi 5 au vendredi 11
Semaine de l'Environnement
Place Claude Barbier

Dimanche 20 et 27
Élections Départementales
et Régionales
Salle des Fêtes de 8h à 18h

► Juillet

Vendredi 2
Marché nocturne
Place Claude Barbier
De 19h à 22h30

Mardi 6
Caravan'Jeux et Caravan'Jazz
Place Claude Barbier

Du mercredi 7 juillet
au vendredi 6 août
Les Estivales / Les Terrasses d'été
Genêts / Plan des Aures
Place Claude Barbier

Mercredi 28
(et mercredi 11 août)
Ciné-été
Cour de l'école Dolto

Sous réserve de l'évolution
du contexte sanitaire.

► Bienvenue à bébé !

Inès MECHMOUM
Wysam M'HAMDI
Inaya HASSANE
Alya DULGER
Aysegül ÖZTÜRK
Kaylie PRUD'HOMME
Melih SAHRAOUI
Fatima SAIDI
Halima BENCHENANE
Joudia IDDAKIA
Édouard BOSSIS
Mesude Nur AKKUYU
Morgan LAFOND
Rahima BERTHE
Dawson PRUD'HOMME

le 6 mars
le 7 mars
le 14 mars
le 16 mars
le 22 mars
le 3 avril
le 5 avril
le 6 avril
le 13 avril
le 17 avril
le 20 avril
le 22 avril
le 24 avril
le 27 avril
le 29 avril

► Ils se sont dit oui...

Mariam SOUNNI et Sandry BRIKI le 10 avril

ÉTAT CIVIL

► Ils nous ont quittés...

Aznive GARABEDIAN
née BALIAN le 12 mars
Mario LIBERO le 20 mars
Dudu DÜLGER née YERESKIN le 24 mars
Bouchta METROUN née FAÏZ le 26 mars
Fatma BELKEBIR
née BOUDJELLOULI le 29 mars
Manuel PIMENTA le 5 avril
Jean-Noël CODURI le 10 avril
Odette LARDIÈRE née BAULE le 12 avril
Gloria GOMES DA COSTA
née MARTINS DA CUNHA le 15 avril
Raphaël MONTMAGNON le 26 avril

L'IMMOBILIER EN PAYS VIENNOIS


ça le fait !



vosre conseillère en Immobilier

Maud LACROIX
06 08 61 11 64
maud.lacroix@safte.fr
38780 ESTRABLIN



martin.G
depuis 1932
MENUISERIE ALUMINIUM
METALLERIE



04 74 16 17 77
contact@martingsarl.fr

319, rue Laverlochère
38780 Pont-Èvêque
www.martingsarl.fr



En tant que professionnel du paysage nous mettons en oeuvre notre savoir-faire pour aménager et entretenir vos espaces extérieurs.


JARDIN SERVICE
SAS JS
38780 Pont-Èvêque
04 74 57 67 67
contact@jardinservice.fr
www.jardinservice.fr



ALFA X PNEU
04 74 79 98 46

*Courroie de distribution
Disques/Plaquettes
Echappement
Géométrie
Pneumatiques
Entretien* etc...

34, avenue Georges et Louis Frèrejean
Z.I. de l'Abbaye - 38780 PONT-ÈVÊQUE



BRIZ GLASS - 04 37 04 36 33
34 Avenue Georges et Louis Frèrejean
ZI de l'Abbaye
38780 PONT-ÈVÊQUE
brizglass38@gmail.com

Réparation et remplacement de pare-brise
VL - VUL - TP - Agricole

Un service première classe !

Zéro franchise / Toutes assurances / Aucune avance de frais / Intervention à domicile



MTL
VIVIEN

Multi services dans le bâtiment, démolition, nettoyage, élagage, déménagement, paysagisme...

Devis gratuit
06 07 22 32 28
marc-vivien@club-internet.fr
38780 Pont-Èvêque



ABC MOTO
Christian Colin

MOTOS - SCOOTER - QUADS
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF :

DERBI 

AV. DENIS CRAPON
38780 PONT-ÈVÊQUE
Tél. 04 74 57 75 47